

TROIS AXES FORTS

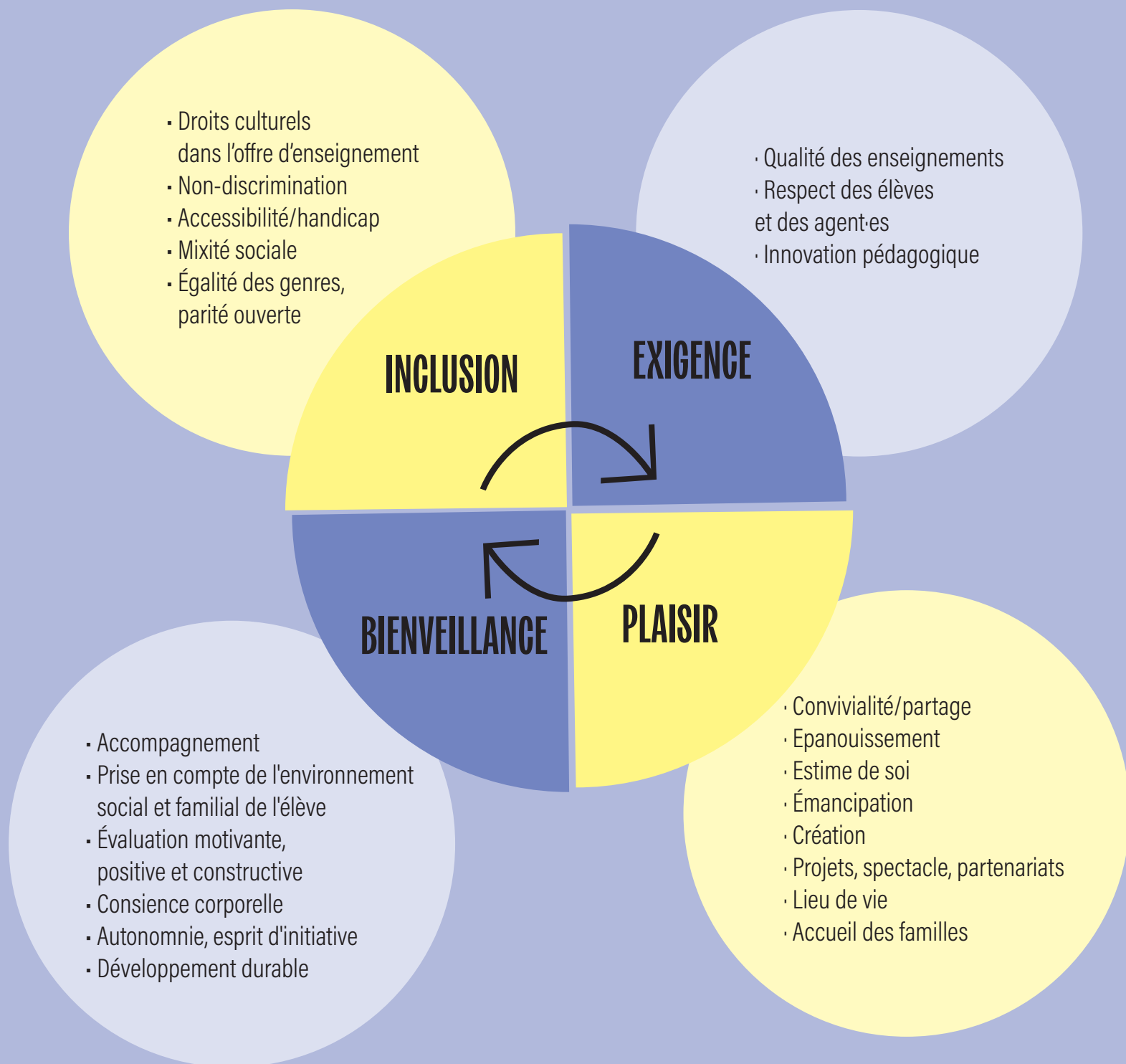
La concertation des agent.es, usager.s et partenaires autour du projet d'établissement 2024-2027 du Conservatoire a fait émerger trois axes principaux de travail : l'innovation pédagogique, le développement de la participation ainsi que le rayonnement territorial et la communication. Ces items constituent les fondements de la Charte éthique.

LE CONSERVATOIRE S'ENGAGE...

Le Conservatoire défend les valeurs de partage et d'ouverture.

Il encourage la créativité tout en conservant l'exigence alliée à la bienveillance et au plaisir, nécessaires à un apprentissage de qualité.

Le respect de chacun.e et l'acceptation de l'autre sont les principes de base du vivre ensemble. Le Conservatoire municipal s'efforce de mettre en application ces principes pour tendre vers l'égalité entre toutes et tous.



QUATRE ENGAGEMENTS

L'INCLUSION

- Veiller à l'application des droits culturels dans l'offre d'enseignement ;
- S'ouvrir à de nouvelles esthétiques : musiques actuelles, danse hip-hop, musiques du monde... ;
- Appliquer le principe de non-discrimination / d'inclusion : veiller, pour les élèves, à une représentativité de la diversité sociale, lutter contre toute forme de discrimination culturelle, sociale, liée à l'origine ou aux convictions religieuses ;
- Accueillir des élèves en situation de handicap moteur, cognitif ou psychique : amélioration de l'accessibilité des locaux, actions régulières avec le CMPP, mise en place d'un parcours inclusion à destination des élèves à besoins particuliers et/ou en situation de handicap ;
- Agir en faveur de l'égalité des genres et lutter contre les stéréotypes de genre à travers des jurys paritaires et grâce à l'organisation d'ateliers ou d'événements de sensibilisation notamment ;
- Être vigilant.es à l'égard des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS), notamment les violences faites aux enfants en nommant un.e référent.e VHSS, en utilisant le nouveau protocole de signalement des VHSS, en formant les équipes et en sensibilisant les élèves ;
- Développer la participation des élèves et des familles à la vie du Conservatoire (suivi de l'élève, enquête des usages de l'établissement chaque année, réunions de concertation, Conseil d'établissement deux fois par an...);
- Travailler sur l'accueil des usager.es.

LE PLAISIR

- Enseigner avec un souci de convivialité et de partage (organisation de « cours ouverts », de semaine banalisée pour des échanges de professeur.es ou encore création d'une association de parents d'élèves) ;
- Travailler sur l'estime de soi en axant le parcours de l'élève sur des valeurs d'émancipation, d'épanouissement, de confiance, d'entraide mais aussi de dépassement de soi, de goût de l'effort, d'autoévaluation et d'évaluation formative ;
- Développer la création et l'expression artistique à travers les projets, spectacles et partenariats ;
- Veiller à maintenir un environnement dynamique qui favorise l'épanouissement artistique des élèves en s'inscrivant dans l'esprit de la politique d'Education Artistique et Culturelle chère à la ville d'Ivry-sur-Seine ;
- Tendre vers un Conservatoire pensé comme un « lieu de vie » : création d'une salle d'attente sur le long terme à l'issue du projet d'extension-regroupement du Conservatoire par exemple ;
- Porter un soin particulier à l'accueil des familles : locaux, journées portes ouvertes, forum de rentrée.

L'EXIGENCE

- Veiller au respect de chaque élève et agent.e (cf Règlement intérieur) ;
- Viser une haute qualité d'enseignement afin de permettre aux élèves d'exprimer pleinement leur potentiel en stimulant leur créativité ;
- Renforcer l'innovation pédagogique : nouvelles méthodes pédagogiques innovantes et variées, expérimentation, formation ;
- Travailler en synergie : projets en commun, événements pédagogiques interclasses, partenariats avec les structures culturelles, sociales et médicosociales du territoire ;
- Penser en transversalité : éveil commun musique et danse, spectacles mêlant musique et danse, partenariats avec le théâtre et les arts plastiques ;
- Respecter le Règlement des études et, en particulier, les dispositions s'appliquant aux différents parcours proposés par le Conservatoire ;
- Lors des recrutements, continuer de veiller à ce que les personnes recruté.es soient respectueuses des valeurs portées par le Conservatoire, notamment en leur présentant la Charte éthique.

LA BIENVEILLANCE

- Prendre en compte l'environnement social, éducatif et familial de l'élève : adaptabilité, co-construction d'une pédagogie centrée sur l'élève ;
- Continuer d'assurer un accompagnement personnalisé des élèves via des parcours adaptés, en dialoguant avec les élèves et leurs familles, par la prise en compte du triangle « vertueux » parents/profs/élèves et l'implication active des usager.es ;
- Tendre vers une évaluation motivante, positive et constructive : transparence de l'évaluation, format audition publique, contrôle continu semestriel par une feuille d'évaluation dans un souci d'accompagner, de stimuler au mieux les progrès et le travail à accomplir ;
- Accorder une attention particulière au développement de la conscience corporelle des élèves, l'écoute de soi, mieux se connaître et s'accepter, pour développer l'autonomie, l'esprit d'initiative et le sentiment de liberté : réflexion autour de la gestion du stress, des méthodes corporelles, de la respiration et de la posture ;
- Poursuivre la démarche du Conservatoire en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement : sensibilisation des élèves et des agent.es aux enjeux environnementaux, adoption des bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité, tri des déchets, prime mobilité douce, limitation du papier.



PRÉAMBULE

La Charte éthique du Conservatoire municipal d'Ivry-sur-Seine s'inscrit dans le cadre des recommandations du Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre – SNOP 2023, dans le projet municipal 2020-2026 de la municipalité, dans le projet d'administration « 100% Service Public » et, enfin, dans le projet de la Direction des affaires culturelles. La présente Charte éthique liste les valeurs et les engagements éthiques que le Conservatoire s'engage à respecter.



CHARTRE ETHIQUE

CONSERVATOIRE
D'IVRY-SUR-SEINE



IVRY L'APPLI
IVRY94.FR
f X @ y in d

